



n^o17

**LE JOURNAL DE LA
VIE DE LA COMMUNE
DE PRESINGE**

LE NANT DU PARADIS



ÉDITO

Le 26 janvier fut inaugurée notre nouvelle mairie, ou plutôt notre mairie agrandie et restaurée. Un beau moment même s'il a fallu attendre longtemps quelques finitions de travaux et tancer ici ou là l'Etat toujours prompt à donner des leçons mais tout aussi souvent lent à la décision.

Cela dit, notre commune a vécu durant ces premières années de la législature en cours plusieurs investissements importants. Certains se voient à l'œil nu, comme la mairie déjà citée, la cour de récréations de l'école, la rénovation du bâtiment 2-10 Cordonniers, les modifications de l'éclairage. D'autres se sont vus lorsque les ouvriers ont ouvert des

tranchées afin d'assainir des canalisations, ou ont été réalisés plus discrètement dans divers bâtiments et immeubles de la commune, par exemple à la Tourelle 1 et à la ferme Gallay. Enfin, il y a encore ceux qui se sont dits mais dont on attend encore la réalisation. Je veux parler du développement villageois dont le Plan localisé de quartier, le célèbre PLQ, est aujourd'hui en cours d'analyse à l'Etat. Sans oublier le soutien financier de la commune à des travaux au Tennis club et à l'église.

Sont encore notamment en vue ou à l'étude la réparation de deux toits de nos immeubles d'habitation, la réfection de la salle communale, qui devrait être légèrement agrandie

pour accueillir plus d'élèves aux cuisines scolaires, et les dépendances de la ferme Gallay.

On peut dire que la commune n'a pas chômé ces dernières années. #

LES CHÊNES NOUS PARLENT...



Sur les armoiries de la commune de Presinge, on voit trois glands et une coquille. La coquille est tirée des armoiries de la famille de Grailly qui rappelle l'ancienne union avec Ville-la-Grand. Nous avons d'ailleurs célébré les 4 et 5 juin 2016 le rattachement de Presinge au canton de Genève, avec la fête du bicentenaire du Traité de Turin de 1816.

Et les trois glands ? Ils évoquent les chênes centenaires de notre paysage communal. Et c'est cette espèce, le chêne pédonculé, que nous vous présentons ici.

Le chêne pédonculé, en latin *Quercus robur* ou *Quercus pedunculata*, pour l'un en référence à la couleur du bois rouge et pour l'autre au long pédoncule qui supporte les fleurs et les glands, est une espèce à très large amplitude écologique. Depuis bien des siècles, il symbolise la puissance, la majesté et la pérennité.

On le reconnaît par sa cime massive, formée de grosses branches sinueuses et d'un fût imposant et court. Son houppier peut atteindre une hauteur allant jusqu'à 50 mètres avec un tronc de presque 2 mètres de diamètre.

Il pousse sur nos sols limoneux calcaires, bien alimentés en eau, où il peut cohabiter avec le frêne, le charme ou le tilleul. Il est très exigeant en eau et en lumière et sa longévité semble pouvoir dépasser les dix siècles.

Il est l'arbre de nos paysages, qu'il soit isolé sur nos pelouses ou regroupé dans nos forêts, disséminé dans nos champs ou bien aligné dans nos haies ou le long de nos chemins.

La forme, la taille et la présence même des chênes dans notre environnement ne doivent rien au hasard. Elles résultent du lent travail de la nature, de celui des hommes et bien souvent de leur longue collaboration.

Et que dire de nos haies bocagères du paysage genevois et presingeois ? Malheureusement, chaque année, une branche charpentière sèche, meurt et tombe. Nos chênes centenaires sont sénescents et se meurent paisiblement.

Voilà déjà plus de 2 décennies qu'une opération de renouvellement est entreprise, avec la plantation régulière de nouveaux arbres le long de nos chemins.

La forme choisie est le « baliveau », tronc avec un axe branchu depuis la base. La hauteur des arbres est de 300-350 cm au moment de la plantation. Le choix de planter des arbres de petite dimension permet d'assurer une reprise des plantes à 100% et d'avoir un contrat d'entretien de ces nouvelles plantations durant 3 ans. L'entretien consiste à arroser, nettoyer et désherber les cuvettes d'arrosage, à contrôler le système d'attache et de tuteurage et à suivre la taille de formation du développement de l'arbre.

Pour la saison de végétation en 2018, plus de 15 arrosages ont été nécessaires !

Les arbres ont la réputation de pousser lentement et, comme l'acheteur ne veut généralement pas attendre, il est tentant de planter grand afin d'avoir un effet immédiat. C'est un mauvais calcul. Toutes les expériences montrent que plus le système racinaire est important par rapport à la partie aérienne et plus le plant aura une bonne croissance après la plantation.

Or planter grand, c'est choisir des sujets déséquilibrés au niveau du rapport racines/tiges. Leurs racines ont séjourné trop longtemps dans des volumes nettement inférieurs à ceux qu'elles prospecteraient naturellement. Ce confinement provoque des déformations racinaires. Il s'en suit une instabilité des arbres risquant de se renverser dès le moindre vent et un manque de vigueur pendant de nombreuses années pouvant aller jusqu'au dépérissement fatal.

En revanche, si vous plantez petit, vous aurez un système racinaire de qualité qui stimulera la croissance aérienne.

De plus, vu leur petite taille, les plants n'auront pas besoin de tuteurage conséquent et ils consolideront naturellement leur ancrage en fonction des vents dominants.

Au bout du compte, vous obtiendrez un jeune arbre en pleine santé qui rattrapera son retard et dépassera les sujets plantés plus grands !

La mairie n'est pas la seule à se préoccuper des chênes. Vous êtes nombreux à être sensibles à cette essence, Georges-Félix Remor les a immortalisés sur de magnifiques tableaux ; Floriane Queille et Benjamin Chabbey ont créé la nouvelle coopérative d'habitants de Presinge et l'ont nommée Quercus ; les résidences d'été d'alors, rachetées par de riches propriétaires, entretiennent leurs chênes centenaires et en replantent de grands exemplaires sur leurs terrains.

Par Serge Broquard, dendrologue et maire

AGENDA CULTUREL

CINÉMA ET DROITS HUMAINS

Du 8 au 17 mars, le FIFDH (Festival du film et forum international sur les droits humains) projettera ses films et animera ses débats. Dans ce cadre, le 9 mars, le FIFDH viendra comme les dernières années dans notre commune.

Cette manifestation débutera à 11h à l'Abbaye (centre d'accueil des requérants d'asile) par un concert de Santur et de cithare, avec de la musique du Cachemire et de l'Afghanistan, joué par le musicien presingeois connu dans le monde entier, Paul Grant, accompagné au tabla par Santosh Kurbet.

Rendez-vous ensuite à 13h à la salle communale, pour un repas préparé par des requérants et un bar tenu par l'association Acquacool.

Puis, à 15h, toujours à la salle communale, la projection d'un film : Futur d'espoir, réalisé par un jeune de 17ans habitant la région genevoise.

C'est un documentaire dans lequel ce jeune se questionne sur le monde et plus particulièrement sur l'agriculture. Il interviewe dans le Grand Genève une quinzaine de personnes liées à l'agriculture, pour trouver des alternatives locales au modèle de consommation globale. C'est très tendre, positif, rempli d'espoir (malgré quelques désillusions) et agréable à suivre. Il y a quelques maladrotes mais que l'on pardonne volontiers vu le jeune âge de son réalisateur. Bref, c'est local, écolo, attachant sans aucune violence et bien adapté au territoire de Presinge.

Le 9 mars à partir de 13h

THÉÂTRE

Les 29, 30 à 20h et le 31 mars à 18h, à la salle communale, vous pourrez assister au dernier spectacle animé et mis en scène par notre Maulde Coutau de Presinge :

FAUT JUSTE ETRE DEUX. L'atelier-théâtre cette année a ainsi choisi à travers un voyage de se confronter aux monologues, dialogues, histoires d'amour en tous genres de l'écriture très dense de Xavier Durringer.

C'est une parole tendue, des cris du corps, révolte de l'âme, poésie de l'instant, éclats fulgurants de la vie des femmes et de leurs conjoints les hommes. Ceux-ci ont aussi leurs cris, leurs émotions, leurs débats sur la relation amoureuse... et ensemble ils essaient de se confronter à l'autre, de s'aimer aussi... beaucoup.

Les 29, 30 à 20h et le 31 mars à 18h, à la salle communale

Chacun peut mettre son univers dans ces histoires d'amour, de rencontres, de ruptures et d'amour encore et toujours...

JUSTE ETRE DEUX

seuls ou dans la foule désespérée d'un monde de plus en plus compliqué

JUSTE ETRE DEUX

pour explorer les liens possibles qui nous font vivre et nous séparer souvent...

L'atelier-théâtre cette année est composé de 6 comédiens, 4 femmes et 2

hommes, dont l'expérience du plateau est déjà performante! Après le spectacle de l'an dernier, « Musée haut, musée bas », c'est à nouveau un travail sur la relation à soi, à l'autre et la liberté de circuler sur un plateau de théâtre... C'est un travail d'une durée de 6 mois ou l'improvisation, le corps en mouvement, l'écoute, le regard, les perceptions les plus intenses sont mises à l'épreuve. Pour pouvoir un jour avec toutes ces données créer... peut-être... un spectacle.

Entrée libre, chapeau à la sortie. Un bar sera ouvert.

DIALOGUE EN MORTALITÉ

Le 21 mars à 20h, chez Madame de Toledo et Paul Grant, ce sera au tour de Sylvie Dethiollaz, docteur en biologie moléculaire et directrice de l'Institut Suisse des Sciences Noétiques, de nous parler de la vie, de la mort et de la spiritualité.

« Pourquoi parler de la mort ? La confrontation à sa propre mort ou celle d'un proche est l'une des expériences les plus difficiles auxquelles chaque être humain est un jour ou l'autre appelé à faire face. Cette difficulté tient en grande partie au fait que la mort constitue un tabou majeur dans notre société. Conséquences de deux siècles de matérialisme, la vision que nous en avons aujourd'hui en Occident est sinistre et effrayante. Malgré l'avènement des soins palliatifs et faute de temps et de moyens, l'approche médicale actuelle se résume encore trop souvent à la gestion de la douleur physique et c'est souvent seul et dans une grande détresse psychique que l'on vit cette dernière étape de sa vie. Pourtant, ne serait-il pas possible de se préparer à cette ultime étape de la vie comme on le ferait pour un grand voyage ? En se renseignant sur sa « destination » et en se préparant physiquement, psychologiquement, émotionnellement. »

Le 21 mars à 20h

Le jeudi 11 avril, Fabienne Tosi et Liliane de Toledo, formées par Bernard Crettaz à l'animation de cafés mortels, proposent une soirée pour parler de la mort. Il ne s'agira pas de philosopher mais de partager des vécus -traumatisants ou libérateurs-, des expériences -douloureuses ou extraordinaires- pour apprivoiser cette étape de l'existence et l'intégrer dans le flux de la vie. Mettre des mots sur les sentiments intenses qui accompagnent le décès d'un proche (ou le nôtre) peut apporter apaisement et guérison tout en permettant d'être reconnu dans cette épreuve qu'il n'est pas facile de partager avec simplicité. Dans notre époque, tout ce qui touche à la mort est souvent délégué à des professionnels, dialoguer à son sujet est une manière de nous réapproprier un savoir dont nous avons, pour la plupart d'entre nous, perdu le secret.

Le jeudi 11 avril

Entrée libre, chapeau pour les frais des intervenants. Informations détaillées et inscription (nécessaire) : www.dialoguesenmortalite.ch

SORTIE DES AÎNÉS

Pour des raisons d'organisation d'un projet bien spécifique, **la journée sortie des aînés sera reportée au mardi 8 octobre**. Réservez d'ores et déjà la date!

Entr'aînés:

Les marches reprendront avec entrain dès le mercredi 6 mars. Suivra ensuite celle du mercredi 3 avril : rendez-vous à 14h30 devant la salle communale. Pour toute information et inscription, merci de contacter Mme I. Schierz au 022.759.16.26



SOIREE CHOUCROUTE



SAMEDI 2 MARS
Dès 18H30

Salle communale de Presinge

Inscription:
SMS: 076.383.72.44
E-mail: amicale.1243@bluewin.ch

Repas 28.-
Offert au moins de 12 ans



L'Amicale 1243 a pour but d'organiser des soirées dans la commune de Presinge.

Elle est ouverte à toute personne majeure désirant participer et s'investir à la vie du village.

Contact:
Damien BONGARD
Président
Route de la Louvière 16
1243 Presinge
email: amicale.1243@bluewin.ch

WEEK-END TROC

Plutôt que jeter, échangeons avec Sipy!

Troc de vêtements et accessoires à la salle communale de Presinge, les samedi et dimanche 13 et 14 avril prochain de 13h à 17h. Lors de l'événement « Objectifs de Développement Durable » en octobre dernier, dans le cadre de la semaine de la démocratie, la commune de Presinge s'était engagée à organiser un troc de vêtements et accessoires tels que chaussures, chapeaux, gants, sacs, ceintures, etc..

Sipy est une association qui organise des événements d'échange de vêtements un peu particuliers...

Lorsque vous amenez des habits et des accessoires aux événements Sipy, ceux-ci sont triés et comptabilisés sur une carte que vous recevez. Chaque article apporté vaut un point sur votre carte. Celle-ci vous servira à reprendre des vêtements le jour même et aux prochains événements. De quoi changer votre garde-robe à l'infini!

Cette association est portée par Isa et Simon, deux étudiants de 25 ans préoccupés par l'impact de leurs gestes quotidiens depuis de nombreuses années. À partir du constat simple que nous avons presque tous trop de vêtements, ils ont pensé, dès 2015, à un moyen simple et efficace de faire circuler cette ressource « endormie » dans nos armoires. Un vêtement est le fruit d'une collaboration à l'échelle planétaire qui aboutit à la création de 80 milliards de vêtements neufs par année, propulsant ainsi l'industrie du textile parmi les plus polluantes au monde. C'est en avril 2016 qu'Isa et Simon ont organisé le premier troc de Sipy afin de passer d'un geste personnel à une action collective. Au début, sans forme juridique ni business model, c'est armés de convictions qu'ils organisèrent leurs événements. Depuis, accompagnée d'une équipe de bénévoles, l'association est fière d'avoir permis l'échange de milliers d'habits à travers des centaines de personnes. Une chose est sûre, il y aura du choix pendant le troc à Presinge!

**Les samedi
et dimanche
13 et 14 avril
prochain de
13h à 17h.**

Pour plus d'informations, voir sipy.ch



TOUR DE PRESINGE

Le 17 mars, de 9h30 à midi aura lieu le Tour de Presinge.
Pour tout renseignement, www.tourpresinge.ch



MARATHON

Les 11 et 12 mai se déroulera Harmony Genève Marathon.

BALADE TRANSFRONTALIÈRE

Le dimanche 19 mai aura lieu pour la deuxième année une balade transfrontalière qui s'étirera sur Presinge, Puplinge, Ville-La-Grand, Juvigny, Saint-Cergues, Machilly et Jussy. Réservez déjà la date. Les informations détaillées vous seront données dans notre prochain numéro.

PARASCOLAIRE

Les inscriptions pour le parascolaire pourront être effectuées le 22 mai de 17h à 20h et le 25 mai de 8h à 11h. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

CHÉQUIER CULTURE

Comme chaque année, la commune de Presinge met à disposition un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes ne bénéficiant pas d'autres mesures de réduction de prix. Grâce aux six chèques de 10 francs offerts, les bénéficiaires peuvent faire diminuer, de 10.- à 60.- francs, le prix de spectacles et de diverses activités culturelles.

Il est proposé aux personnes entre 21 et 64 ans, n'étant ni étudiant-e-s, ni chômeurs-euses, ni au bénéfice d'une rente AI, domicilié-e-s sur la commune, bénéficiant d'un subside A, B ou 100% de l'assurance maladie (document à présenter au secrétariat de la mairie).



CHERCHONS SENIORS...

Vous avez 65 ou plus ? Vous résidez sur le canton de Genève ? Vous souhaitez contribuer au développement de nouvelles connaissances sur la santé des aînés ?

L'étude « fraXity » a besoin de vous

« fraXity » est une recherche scientifique menée par des professionnels de la Haute Ecole de Santé de Genève et de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD). L'étude est soutenue par le Fond National Suisse de la Recherche Scientifique. Son but est de mieux connaître la santé des aînés afin de développer des moyens pour que les professionnels de santé puissent repérer rapidement les personnes fragiles et les situations de soins complexes.

Vous aussi, vous pouvez participer. Il s'agit de participer à 3 entretiens d'environ 2h, espacés chacun de 6 mois. Les entretiens sont effectués à votre domicile avec un-e infirmier-ère diplômé-e. Ils abordent différentes questions de santé et de bien-être. Plus de 60 personnes participent déjà à « fraXity » et partagent leurs connaissances sur leur santé et sur les ressources à mobiliser pour se maintenir en forme.

Pour participer à « fraXity » ou pour plus d'informations, contactez:

Prof. Catherine Ludwig, Haute Ecole de Santé - Genève,
47 Avenue de Champel, 1206 Genève

e-mail : fraxity@heds-ge.ch | téléphone bureau infirmiers : 022 388 60 76

MÉDAILLES POUR CHIENS 2019

Service régional compétent: Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Entité compétente: Mairie

La commune est responsable du contrôle des informations relatives à la vaccination, assurance responsabilité civile et suivi des cours.

Pour obtenir la marque de contrôle (médaille) se présenter à la Mairie muni des documents suivants:

- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC)
- Carnet de vaccination avec immunisation contre la rage valide
- Si astreint, attestation de suivi de cours théorique et pratique

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois doivent être porteurs de la marque de contrôle dès le 1er avril de l'année en cours, cette dernière étant valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Un émolument de CHF 10.- vous sera demandé pour la remise de la marque de contrôle.

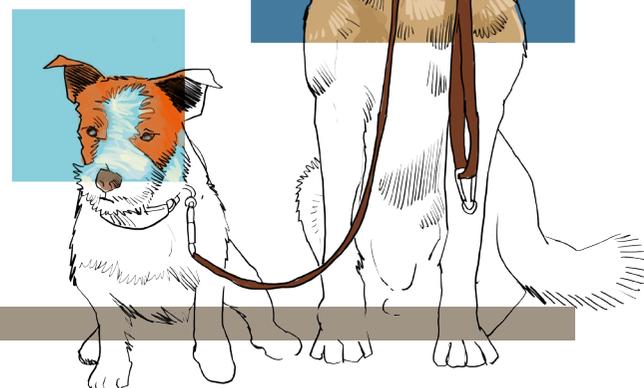
L'impôt sur les chiens est prélevé directement par le canton, le département des finances vous enverra un bordereau.

Procédure pour les nouveaux détenteurs de chien:

Les nouveaux détenteurs de chiens (qui n'ont jamais eu de chien inscrit) doivent se faire enregistrer auprès de la mairie de leur domicile. Puis le nouveau détenteur se rend, avec son chien, chez son vétérinaire praticien.

Les chiens en campagne...

Sur les chemins de campagne (non ouvert à la circulation), les chiens peuvent être promenés sans laisse sous la maîtrise et la responsabilité du détenteur. Nous rappelons qu'il leur est formellement interdit de pénétrer dans les champs, quel que soit le type de culture et leur stade de développement, mais aussi dans les zones de mise à ban ou réserve naturelle. En forêt, la tenue des chiens en laisse est obligatoire du 1^{er} avril au 15 juillet. Le reste de l'année, ils doivent être gardés sous la stricte autorité de leur maître pour éviter toute divagation. Le détenteur de chien à l'obligation de ramasser les déjections de celui-ci. Le non-respect des règlements cantonaux peut entraîner une amende.



MAIRIE DE PRESINGE

4, route de la Louvière

1243 PRESINGE

Tél: 022 759 12 52

E-mail: info@presinge.ch

Site: www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Me: 10h à 12h30

Je: 16h30 à 18h00

Ve: 10h à 11h30

ETAT CIVIL OFFICE DE L'ETAT CIVIL

Route du Vallon, 4

1224 CHÊNE-BOUGERIES

Tél: 022 869 17 50

Fax: 022 869 17 51

etat-civil@chene-bougeries.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, jeudi et vendredi:

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi: de 7h30 à 16h non stop

Mercredi: de 13h30 à 18h

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

2 MARS: SOIRÉE CHOUROUTE

9 MARS: MUSIQUE, REPAS ET CINÉMA

17 MARS: TOUR DE PRESINGE

21 MARS: DIALOGUES EN MORTALITÉ

29, 30 ET 31 MARS: THÉÂTRE

11 AVRIL: DIALOGUES EN MORTALITÉ

13-14 AVRIL: TROC

11-12 MAI: MARATHON

19 MAI: BALADE TRANSFRONTALIÈRE

PROCHAINE DATE DE LEVÉE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS:

3 AVRIL

HORAIRES BIBLIOBUS 2018

Le bibliobus sera présent devant la mairie, de 10h30 à 12h30, les 13 mars, 10 avril, 8 mai, 5 juin, 3 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 18 décembre.



Séances du Conseil municipal

25 mars à 20h

29 avril à 20h

13 mai à 19h

17 juin à 20h

Maquette et mise en page:

Expression créative

Crédits photos:

Jean-Charles Rochat

Impression:

Imprimerie Commerciales SA